

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1077 – 28/08/2023

Descriptif

Objet	:	RENOVATIONS EXTERIEURES ET INTERIEURES, Immeubles de logements et d'activités, Rue de Chêne-Bougeries 14 -16, 1224 Chêne-Bougeries
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Architecte pour les prestations SIA 4.41 à 4.53 Une autorisation de construire est déjà été déposée Le montant estimé des travaux donnant droit aux honoraires est d'environ CHF 5'200'000.- HT
Date de publication dans la FAO	:	28 août 2023
Délai de rendu	:	23 octobre 2023, 11h00
Adjudicateur	:	Commune de Chêne-Bougeries, Route de Chêne 136, Case postale 160, 1224 Chêne-Bougeries
Organisateur	:	MCD architectes Sàrl, Rue Du-Roveray 16, 1204 Genève
Inscription	:	Aucun émolument ni frais de dossier
Simap	:	No de publication : 1342701 Documents téléchargeables sur Simap
Communauté de soumissionnaires	:	Admise pour maximum 2 bureaux
Sous-traitance	:	Pas admise
Groupe d'évaluation	:	Président : M. Florian Gross, Conseiller administratif Membres : M. Thierry Ulmann, Président de la commission financière M. Martin Fragnière, Secrétaire général adjoint Mme Anaïs Harand, Responsable porte-feuille - Régie Naef. M. Jean-Michel Droz, organisateur de l'appel d'offre - MCD architectes Experts et suppléants : M. Nikola Blagojevic, secrétaire général M. Aurélien Tréboux, chef projet rénovations énergétiques - Régie Naef. M. Blaise Cartier, organisateur de l'appel d'offre - MCD architectes.
Critères d'adjudication	:	a) Références du candidat 30 % b) Compréhension de la problématique 30 % c) Qualité économique de l'offre 25 % (Répartition : prix = 20% et nb d'heures = 5%) d) Organisation du candidat 10 % e) La formation dispensée par le candidat 5 % TOTAL 100 %

Indemnités : Aucune

Commentaires techniques sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce

Qualités de l'appel d'offres : Une visite du site est organisée le lundi 11 septembre 2023 à 14h00.

Remarques sur l'appel d'offres : Le bureau auteur de l'autorisation de construire est autorisé à participer à la procédure, ce que la CCMP à l'article B recommande de ne pas autoriser. La commune a été interpellée sur ce point et sa réponse tardant, la CCAO établi une fiche, qui pourrait être modifiée en cas d'évolution positive de cette procédure.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des membres

Commune de Chêne-Bougeries, Route de Chêne 136, Case postale 160, 1224 Chêne-Bougeries

MCD architectes Sàrl, Rue Du-Roveray 16, 1204 Genève